

S. A.

Fonderie. Chaudronnerie
sentant pour Vaud et Valais :tailleur, à Bulle.
glaises et françaises

Raglans

pour pantalons fantaisies,
te et soignée.

chantillons à disposition.

essive Schuler
à base
d'ammoniaque et
de térébenthineAvec paquets gratuits ou
jolis cadeaux-primés.

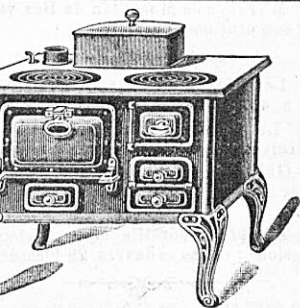
vente de bois.

Mercredi, 4 décem-
bre prochain, la com-
mune de Vnaden
exposera en vente,
par voie de mises
publiques, 660 bil-
lons, 25 carrous et
25 tas de noëuds,
préparés dans sa fo-
rêt du Davin.ez vous des mises, à 9 1/2 heures
du matin, à l'Adrey.
ous, le 18 novembre 1907.
Par ordre: Le Secrétaire.Cercle des Arts et Métiers
DE BULLEoupon, 6me dividende, des actions
valable dès ce jour, à raison de
ar titre et peut être encaissé soit
du caissier, M. Eugène CROTTI,
ou du concierge du Cercle.

On cherche

apprentissage couturière, chez
astelli, maison Wehner, vis-à-vis
in anglais, BULLE.

A louer :

l appartement bien exposé au
comprant 3 chambres meublées si-
-aire, avec cuisine, eau et lumière
no.
es-r à l'Hôtel Bellevue, àAGERS modèle nouveau, perfec-
à 2, 3 et 4 trous, depuis 55 fr. chez
g. BARRAS, Fers, Bulle.

es de bétail et de foin.

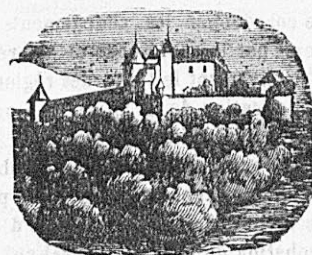
cause de départ, le soussigné expo-
vants par voie de mises publiques,
di, 2 décembre prochain, dès les
s après midi, devant son domicile à
dwillard, savoir : 4 mères-vaches
es dont 2 prêtes au veau, 6 génisses
s dont 3 portantes, 2 veaux de 9 mois,
schweck de 8 ans.é de jour, il sera exposé en vente
10.000 pieds de foin et regain dont
lé en regain à consommer sur place.
acement pour 15 têtes de gros bé-
nr ce qui concerne le bétail, la vente
u comptant.

Joseph Erasey.

SON FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . 1 an, Fr. 4.50
» . . 6 mois, » 2.50
Etranger . 1 an, » 9.—
» . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2⁵⁵ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4²⁵ 8²² 10³²

ANNONCES

District de la Gruyère: une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMÉS : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haenstein et Vo-
gler, Grand'rue 29, à Bulle,
ou à l'Impr. de La Gruyère.

AVIS

Les nouveaux abonnés à LA
GRUYÈRE pour 1908 rece-
vront le journal dès ce jour
sans augmentation de prix.

BULLE, le 29 novembre 1907.

Art et timbres-postes.

Avez vous les nouveaux timbres?
Telle est la question qui, de Genève à
Romanshorn et de Bâle à Chiasso, est
répétée depuis quelques jours devant
tous les guichets de la poste. Les af-
faires du Maroc, la loi militaire, les
débat des Grands Conseils, tout cela
n'offre qu'un intérêt secondaire de-
vant l'apparition des fameuses vignet-
tes. Tout journal qui se respecte a
donné son appréciation, formulé ses
critiques. Et quelles critiques, grand
Dieu! Elles peuvent se résumer en
quelques mots: C'est affreux, c'est une
horreur, c'est infect!Au nom de l'art, au nom de l'esthé-
tique, on s'indigne, on l'on fait des
gorges chaudes.Welti peut se consoler facilement
de cette explosion d'indignation, en
songeant à Grasset et aux réflexions
peu aimables qui ont accueilli ses tim-
bres du Jubilé. A voir l'intérêt qu'on
lui porte, c'est à croire que le timbre-
poste est en Suisse le critérium de
l'art. De l'art administratif, peut-être.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE 117

Crime d'Orcival

PAR

ÉMILE GABORIAU

— Et c'est vous, monsieur, si perspicace
d'ordinaire qui pouvez supposer qu'il s'a-
venturera dans les rues! Vous ne vous ren-
dez donc pas compte de sa situation en ce
moment. Songez qu'il doit être en proie à
des terreurs sans bornes. Nous savons, nous,
qu'on ne retrouvera pas la dénonciation de
Sanvresy, mais il l'ignore, lui, il se dit que
peut-être ce manuscrit a été retrouvé, qu'on
a eu des soupçons et que déjà sans doute il
est recherché, poursuivi, traqué par la po-
lice.

M. Lecoq eut un sourire triomphant.

— Je me suis dit tout cela, répondit-il,
et bien d'autres choses encore. Ah! trouverVoyez-vous le talent d'un peintre
condamné pour s'épanouir à ne se
contenter que d'un centimètre carré?Welti est un artiste original qui a
créé des choses délicieuses. Quoi de
plus joli que sa « Famille d'artistes »,
et son « Entrée au ciel du pauvre
monde »? Il apporte dans ses œuvres
une impression quelque peu naïve et
enfantine qui en font précisément le
cachet. C'est gentil.Ces qualités et ce cachet se retrou-
vent précisément dans le timbre-poste
de cinq centimes, tant calomnié. Rien
d'affecté, ni de prétentieux; j'avouerai
même qu'il y a de la grâce et de la
simplicité dans l'attitude du fils de
Guillaume Tell.Oh! Je sais bien qu'en ce disant je
me range du coup dans l'infime mino-
rité. Mais je me rassure en songeant
que Wagner a été sifflé dans les œu-
vres qui plus tard ont fait son triomphe,
que Corrot, Bœcklin, Holder ont
lutté des années et des années contre
l'opinion des foules. Le temps, à lui
seul, transforme en chefs-d'œuvre les
plus infâmes croûtes, à tel point qu'un
grand nombre d'artistes, aujourd'hui
célèbres sont morts misérables et mé-
connus.Comme on le voit, elle est jolie
l'opinion publique, surtout en matière
d'art. Comment dès lors accepter son
jugement, si impulsif et spontané dans
une question à tel point spécial?Tous les genres se sont succédé sur
les estampilles postales, paysage, por-un moyen de débarrasser Trémoriel n'était
pas aisé. Je l'ai cherché longtemps, mais
enfin je l'ai trouvé, juste comme nous en-
trions ici. Dans une heure, le comte de Tré-
moriel sera au faubourg Saint Germain. Il
va m'en coûter un faux, c'est vrai, mais vous
m'accorderiez bien des circonstances atté-
nuantes. D'ailleurs, qui veut la fin, veut les
moyens.Il prit la plume, et sans quitter son ci-
gare, rapidement, il écrivit :

« Monsieur Wilson,

« Quatre des billets de mille francs que
« vous m'avez donnés en paiement son faux ;
« je viens de le reconnaître en les remettant
« à mon banquier. Si avant dix heures vous
« n'êtes pas chez moi pour vous expliquer à
« ce sujet, j'aurai le regret de faire par-
« venir ce soir même une plainte à monsieur
« le procureur impérial.

« RECH. »

— Tenez, monsieur, fit M. Lecoq en pas-
sant sa lettre au père Plantat, comprenez-
vous?D'un coup d'œil le vieux juge de paix eut
lu, et il ne put retenir une exclamation de
joie qui fit retourner tous les garçons.trait, décoration, etc. On nous en a
fait voir de toutes les couleurs et de
toutes les formes; et pourtant, je ne
sache pas qu'un musée en ait con-
servé pour leur valeur artistique. Les
plus rares au point de vue collection
s'en vont faire la joie et parfois la ri-
chesse des « philatélistes ». Les tim-
bres vulgaires, la grande masse, ser-
vent à décorer des plateaux ou bien
se vendent au profit des petits sau-
vages à délivrer.Et le fils de Guillaume Tell ne sera-
t-il point le digne successeur de son
père en contribuant ainsi à la liberté
des jeunes nègres et chinois. Tell père,
tel fils!J'apprends au dernier moment que
le timbre de 5 centimes va être modi-
fié. Il sera élargi ou allongé; on ne sait
pas encore au juste. En tous cas, il
s'agit de donner de l'air et de la place
au petit arbalétrier. A. DESRIEUX.

NOUVELLES SUISSES

Chemins de fer fédéraux. — La
commission du Conseil national, char-
gée d'examiner le projet de budget des
Chemins de fer fédéraux pour l'exer-
cice 1908, a décidé de n'arrêter ses
propositions définitives, au sujet de la
construction de la seconde galerie du
Simplon, que dans la première se-
maine de la session de décembre des
Chambres fédérales, et lorsque le Con-
seil des Etats, qui a la priorité, aura
formulé ses décisions.— Oui, dit-il, oui, en effet, il sera pris au
reçu de cette lettre, d'une épouvante qui
triomphera de toutes ses terreurs. Il se
dira que parmi les billets remis en paiement
il a pu s'en glisser de faux sans qu'il s'en
soit aperçu, il se dira qu'une plainte dépo-
sée au parquet provoquera une enquête,
qu'il lui faudra prouver qu'il est bien M.
Wilson et qu'alors il est perdu.— Ainsi vous croyez qu'il sortira?
— J'en suis sûr, à moins qu'il ne soit
devenu fou.— Nous réussirons donc, je vous le répète,
car je viens de surmonter le seul obstacle
sérieux.Il s'interrompit brusquement. La porte
du restaurant s'était entr'ouverte et par
l'entrebâillement un homme avait passé la
tête et l'avait retirée aussitôt.— Voici mon homme, fit M. Lecoq, en
appelant le garçon pour solder l'addition,
sortons, il doit nous attendre dans le pas-
sage.Dans la galerie, en effet, un jeune homme
vêtu comme les ouvriers tapissiers atten-
dait, tout en paraissant flâner le long des
boutiques. Il avait de longs cheveux brunsLe dossier relatif à cette affaire doit
d'ailleurs être complété par des rap-
ports du Conseil fédéral, de la direc-
tion générale des chemins de fer et de
l'entreprise du tunnel du Simplon.En ce qui concerne les gares de
Lausanne et de Bienne, la direction
demande que les crédits affectés à l'a-
grandissement de ces gares soient aug-
mentés.La commission adhère au postulat
Winiger-Heller invitant le Conseil fé-
déral à examiner la question de savoir
si certaines branches de service peu-
vent être maintenues à Lucerne,
même après la nationalité du Gothard,
et à présenter un rapport à ce sujet.M. Zemp, conseiller fédéral, se
montre disposé à accepter ce pos-
tulat.Industrie laitière. — La Suisse a
exporté en 1906 pour 50,025,774 fr.
de fromages durs, pour 93,015 fr. de
de fromages mous, pour 27,832,984 fr.
de lait stérilisé et condensé et pour
pour 1,324,695 fr. de lait naturel.
L'exportation du beurre et de la
crème par contre ne se chiffre que par
150,000 fr. tandis que nous en avons
importé pour 9,940,000 fr.La police des denrées. — Dans le
courant de la première quinzaine du
mois prochain, se réunira à Berne la
sous-commission de la conférence des
chimistes cantonaux, qui a siégé der-
nièrement ici.

Cette sous-commission est chargée

et les moustaches et les sourcils du plus
beau noir. Certes, le père Plantat ne recon-
nut pas le Pâlot. M. Lecoq qui a l'œil plus
exercé, le reconnut bien, lui, et même il
parut assez mécontent.— Mauvais, grommela-t-il, lorsque l'ou-
vrier tapissier le salua, pitoyable. Crois-tu
donc, mon garçon, qu'il suffise, pour se dé-
guiser, de changer la couleur de sa barbe?
Regarde-toi un peu dans cette glace et dis-
moi si l'expression de ta figure n'est pas
absolument celle de tantôt? Ton œil et ton
sourire ne sont-ils pas les mêmes? Puis,
vois, ta casquette est bien trop de côté, ce
n'est pas naturel, et ta main ne s'enfonça
pas assez crânement dans ta poche.— Je tâcherai, monsieur, de faire mieux
une autre fois, répondit modestement le
Pâlot.— Je l'espère bien, mais enfin, pour ce
soir, le concierge de tantôt ne te reconnai-
tra pas, et c'est tout ce qu'il faut.

— Et maintenant que dois-je faire?

— Voici tes instructions, dit Lecoq ré-
pondant au Pâlot, et surtout ne va pas te
tromper. D'abord, tu vas retenir une voi-
ture ayant un bon cheval. Tu iras ensuite

de coordonner les changements proposés par la conférence et de rédiger définitivement le texte des règlements d'application de la loi sur le contrôle des denrées alimentaires.

Ces ordonnances sont au nombre de dix et comptent de 160 à 180 pages. Le texte définitif sera soumis à l'approbation du Conseil fédéral au commencement du mois de janvier prochain.

Chambres fédérales. — La première séance de la session d'hiver de l'assemblée fédérale, qui s'ouvrira le lundi 2 décembre, à 4 1/2 h. de l'après-midi, porte les tractanda suivants :

Conseil national: Nomination du bureau, budget de l'administration de l'alcool pour 1908, budget de la Confédération pour 1908.

Conseil des Etats: Nomination du bureau, recours de la compagnie du Seethal, recours Schmid et Bloch au sujet du refus de patentes d'auberges, contrats d'assurances, divergences.

Neuchâtel. — La caserne de Colombier. — L'information de source fribourgeoise donnée par le *Tagblatt*, de Berne, et d'après laquelle il serait question de transférer à Fribourg tout ou partie de la place d'armes de Colombier est sans fondement.

La semaine dernière, au Grand Conseil de notre canton, M. Droz, conseiller d'Etat, chef du département militaire, répondant à une interpellation, a annoncé que le programme des travaux de réfection et d'agrandissement de la caserne de Colombier avait été arrêté d'accord avec l'autorité fédérale au mois d'août de cette année, et que le 26 octobre dernier les termes d'une convention ont été définitivement arrêtés. Les cuisines seront séparées de la caserne. Une construction nouvelle sera élevée pour le logement des officiers. La Confédération paiera chaque année le 4 % des frais de réparation et le 5 % des constructions nouvelles.

Le Conseil fédéral examine actuellement cette convention; s'il la ratifie, elle pourra prochainement être soumise au Grand Conseil. La nouvelle convention resterait en vigueur jusqu'à fin 1907. Desorte qu'il n'est plus question d'un transfert quelconque des écoles militaires, même au cours des travaux de transformation.

chez le marchand de vins chercher un de nos hommes qui t'accompagnera jusqu'à l'hôtel de M. Wilson. Arrivé là, tu sonneras, tu entreras seul et tu remettras au concierge la lettre que voici en disant qu'elle est de la plus haute importance et très pressée. Ta commission faite, tu te mettras, ainsi que ton agent, en embuscade devant l'hôtel. Si M. Wilson sort, et il sortira, ou je ne suis plus Lecocq, ton compagnon viendra immédiatement me prévenir. Quant à toi, tu t'attacheras à M. Wilson et tu ne le perdras pas de vue. Il prendra certainement une voiture, tu le suivras avec la tiende, en ayant la précaution de monter sur le siège à côté du cocher. Et ouvre l'œil, c'est un gaillard fort capable de s'esquiver pendant la course par une des portières et de te laisser courir après une voiture vide.

— C'est bien, du moment que je suis prévenu...

(A suivre.)

Zurich. — La direction de la fabrique de machines d'Oerlikon a mis à la disposition de son personnel un vaste et luxueux bâtiment avec de grands réfectoires, une cuisine à vapeur et une installation de bains.

Une association, dont les membres se recrutent uniquement parmi les ouvriers de la fabrique, gère le service de la cuisine et de la cave et procède à tous les achats de denrées, en complète liberté.

L'ouvrier trouve là une excellente pension à 1 fr. 10 par jour, du thé à 5 centimes la bouteille, du vin, de la bière, et tout marche à merveille.

Dans les derniers six mois, l'association a servi 25,000 repas, 7000 litres de lait, 113,500 bouteilles de thé et — fait digne de remarque — seulement 29,000 bouteilles de bière.

— Le budget de la ville de Zurich pour 1908 prévoit, avec fr. 16,604,140 aux recettes et fr. 17,074,513 aux dépenses, un déficit de fr. 470,373 fr.

Vaud. — Genollier. — M. Marius Barbier, membre de la municipalité, rentrait chez lui, dimanche soir, vers dix heures, quand, arrivé au sommet de l'escalier, il fit un faux pas qui le projeta en arrière. En tombant, il se rompit la nuque et se fractura le crâne. La mort fut instantanée.

— **Orzens.** — Grand incendie. — Un grand incendie s'est déclaré mardi peu après 6 heures du soir dans une maison appartenant à M. Henri Vulliamoz et habitée par la belle-mère de celui-ci, Mme Aimée Wagnière, et par M. Alexis Pitton.

Le feu n'a pas tardé à s'étendre à la maison contiguë, propriété de M. Jules Guichard.

En peu de temps, les deux immenses ont été anéantis. La combustion était activée par la présence du fourrage qui se trouvait dans la deuxième ferme. Toutefois les mobiliers ont pu être sauvés, de même que le bétail de M. Guichard.

Les efforts énergiques des pompiers d'Orzens, aidés de leurs camarades d'Essertines, Pailly, Oppens, Biolley-Magnoux, Donneloye et Ursins, n'ont pu empêcher le feu d'abîmer la falte d'une troisième maison, celle de M. Daniel Guichard, sellier. Mais là, fort heureusement, les dégâts se sont bornés à peu de chose, grâce au dévouement des sauveteurs.

AL'ÉTRANGER

Amérique. — M. Jenkins, président de la Jenkins Trust Bank, à Brooklyn, et ses deux frères ont été arrêtés. Il sont inculpés de faux.

M. Howard Maxwell, ex-directeur de la Borough Bank, à Brooklyn, impliqué dans une affaire de faux, s'est coupé la gorge avec un rasoir; il est mort à l'hôpital. Un autre grand spéculateur s'est empoisonné au moment où on venait l'arrêter.

D'après la *Tribune*, dix-huit personnes se sont déjà suicidées à la suite de la crise actuelle.

Russie. — Les terroristes. — La police berlinoise vient de découvrir un nouveau foyer de terroristes russes dans la maison d'un ancien conseiller municipal socialiste berlinois. Une perquisition opérée a amené la dé-

couverte d'un lot considérable d'écrits et de brochures révolutionnaires russes, ainsi que deux lourdes caisses contenant des armes, 3000 balles du modèle dum-dum et un moteur électrique destiné à actionner des allumeurs électriques servant à provoquer des explosions.

Turquie. — Nécrologie maritime. — Dans le naufrage du *Kablan*, au cours de la dernière tempête à Hérakléa, il y a eu 110 morts. Au cours de la même tempête, un grand nombre d'embarcations ont été perdues et 200 personnes noyées.

Maroc. — Les Marocains menacent Nemours. — Le gouverneur général de l'Algérie a informé mercredi le président du Conseil des ministres français que dans la journée de mercredi, des cavaliers marocains, au nombre de 200, se sont avancés sur la frontière française et ont franchi le Kise, qui forme la frontière agéromarocaine. Ils y ont commis quelques déprédations et se sont retirés vers le soir.

Trois goumiers ont été blessés. Cette incursion a jeté la panique dans le voisinage. Les autorités supérieures, prévenues, ont fait partir une compagnie de la Légion étrangère. Une autre compagnie est prête à se mettre en route.

On s'attend à une nouvelle attaque.

— Le général commandant la division d'Oran a avisé le ministre de la guerre qu'il venait de recevoir du maire de Nemours une dépêche l'informant de l'approche d'une forte colonne de Marocains se dirigeant sur Nemours. Le maire a demandé des troupes, qui ont été envoyées aussitôt.

CANTON DE FRIBOURG

La presse fribourgeoise. — A partir du nouvel-an, le *Confédéré* et le *Journal de Fribourg* fusionnent sous le nom de *l'Indépendant*, avec M. l'avocat Gross comme rédacteur en chef. On assure également que le *Fribourgeois* et le *Messenger* ne feront plus qu'un.

Le nouvel hôtel de la Banque d'Etat. — Mercredi, la Banque d'Etat a quitté la Grand'rue et pris possession de son nouvel hôtel, place de St-Nicolas. L'aménagement des caveaux et des coffres-forts est du dernier perfectionnement et défie toute velléité d'attaque.

Notre Université. — Sur 553 étudiants, il y a 104 Russes, 81 Allemands, 58 Français, 30 Italiens, 30 Bulgares, 23 Autrichiens, 18 Américains, 7 Hollandais et une vingtaine de diverses nationalités.

Les méfaits de la poudre. — Mardi après midi, M. Félicien Morard, d'Avry-devant Pont, était occupé à faire éclater des pierres avec de la poudre, au Châtelard. Soudain un coup partit sans que M. Morard s'y attendit, lui arrachant presque complètement une main. Conduit chez M. le Dr Perrin, la victime de ce terrible accident dut y subir l'amputation de la main, à la hauteur du poignet.

Une belle capture. — M. Andrey, pisciculteur à Coumin, a abattu près de Cheiry, un superbe héron. L'oiseau sera empaillé et figurera ensuite au musée d'Estavayer.

Hausse du pain. — La Société des patrons boulangers de Fribourg avise le public qu'à partir du 1^{er} décembre, le prix du pain sera fixé à 40 cent. le kilog de pain blanc, 38 cent. le mi-blanc et 33 cent. celui de seigle.

On se demande quand l'augmentation du prix du pain cessera?

Au Grand Conseil. — Après le vote des chemins de fer, en l'honneur duquel les mortiers ont tonné sur la rive droite, les autres tractanda ne paraissent plus former que le menu fretin et la curiosité du public est tombée. Seul le quartier du Bourg reste encore indigné des paroles peu aimables de certain député.

Les comptes-rendus des directeurs des différents départements ont donné lieu à une foule d'observations, de desiderata, et de réclamations.

M. Reichlen voudrait qu'on étudie l'endiguement de la Sarine. Cela coûterait 1 1/2 million. M. Lutz examine longuement et critique notre système pénitentiaire et trouve étrange que Bellechasse ne puisse se suffire, ni même payer à l'Etat l'intérêt de ses avances. M. Ant. Morard signale le système du Bulle-Romont qui fait un rabais pour le transport des marchandises venant de Lausanne, tandis que celles venant du Nord payent le tarif entier. M. Moret parle de l'agriculteur broyard et montre combien le petit paysan participe peu aux faveurs de l'Etat.

Voici les nominations constitutionnelles auxquelles a procédé le Grand Conseil: Président du Grand Conseil: M. Chassot; 1^{er} Vice-Président, M. Lutz; 2^{me} Vice-Président, M. Deschenaux.

Président du Conseil d'Etat: M. Pythou. Président du Tribunal cantonal: M. Broye.

Inspecteur en chef des forêts, en remplacement de M. Niquille: M. Paul Barras forestier à Bulle.

Le même jour, mercredi, le Grand Conseil a voté une loi autorisant les communes à prélever des impôts extraordinaires (Centimes additionnels et impôts sur le mobilier).

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers. — Comme de coutume, à l'entrée de chaque hiver, le Cercle organise une Soirée-choucroute, qui aura lieu, dans les locaux, dimanche 8 décembre prochain.

On peut doré et déjà prédire à cette réunion, toujours attendue avec impatience par les amis de Cercle, le même franc succès qu'à ses devancières.

Le dimanche à la poste. — Vu les expériences faites, l'administration des postes vient de limiter à deux heures l'ouverture des guichets le dimanche. En règle générale, ils seront ouverts de 10 h. à midi. A Bulle, à cause de l'arrivée du train, et du départ de la poste de Charmey, le guichet sera ouvert de 9 h. à 10 h. et de 11 h. à midi.

Le concert de dimanche. — Nous rappelons le concert que donnera dimanche soir le Corps de musique de Bulle, avec le concours de Mme Marthe Hault, cantatrice du théâtre de Genève. Inutile d'insister, la richesse du programme permet de prédire une salle archi-bondée.

Pays-d'Enhaut. — L'autre jour, un des bûcherons travaillant dans la vallée des Fenils (Griesbach), nommé Robert Urweider, âgé d'une cinquantaine d'années, père de famille, a été pris sous une bille et a eu une jambe fracturée en deux endroits, ainsi que des contusions au ventre.

Chronique du temps et de la campagne. — Pour un bel au-

tomne, c

sur com

Penda

ciel deve

durant,

nous gât

Et no

n'a cessé

barbe gi

raître su

bientôt

plus une

lée, juste

au print

profité l

broûter

d'herbe.

voyant à

core pres

rageux

une rade

Mais l

le bois d

les vitres

fourni ba

ne l'espé

et... grat

et le froi

verains,

de nous p

un répit

reconnais

Da res

il en fau

bois dans

succédent

avait pas

cées dans

Feuille o

C'est le

neut leur

vendent à

pour 60

plus qu'o

et cela ar

ment, si

n'en est n

que ome

tissaut.

Il y a c

lice avait

tillons de

her. Auj

Panalyse

honnêtes

tion n'a é

Un

du véritab

Kneipp c'e

plombés, c

les imitati

conserve a

Kathreiner

ment des at

sens que pa

le goût et l

ner Kneipp

peut aussi

café dont

une hoisson

tre, l'avant

Café de M

pas être c

moins va

avec des cé

gue à tort c

Les fami

expriment

toutes les

tant de sym

les frapper

grêties

enlevée à le

Dim

Soire

organisée p

dans la gra

Invitation

se demande quand l'augmentation du prix du pain cessera?

Grand Conseil. — Après l'ouverture des chemins de fer, en l'honneur duquel les mortiers ont tonné à rive droite, les autres tractanda paraissent plus former que le menu et la curiosité du public est tombée. Seul le quartier du Bourg reste indigné des paroles peu aimables de certain député.

Les comptes-rendus des directeurs des différents départements ont donné à une foule d'observations, de déclarations, et de réclamations.

Reichlen voudrait qu'on étudie sérieusement de la Sarine. Cela coûte 1 1/2 million. M. Lutz examine avec attention et critique notre système actuel et trouve étrange que l'on chasse ne puisse se suffire, ni payer à l'Etat l'intérêt de ses dettes. M. Ant. Morard signale le manque de bois de la Sarine. On ne peut pas pour le transport des marchandises de Lausanne, tandis que venant du Nord payent le tarif de 100 francs. M. Moret parle de l'agriculture et montre combien le petit cultivateur participe peu aux faveurs de l'Etat.

Les nominations constitutionnelles auxquelles a procédé le Grand Conseil: Président du Grand Conseil: M. Hassot; 1^{er} Vice-Président, M. Deschamps; 2^{ème} Vice-Président, M. Deschamps; Président du Conseil d'Etat: M. Deschamps; Président du Tribunal cantonal: M. Deschamps.

Inspecteur en chef des forêts. — Le remplacement de M. Nidegger par M. Paul Barras forestier à la Gruyère.

Le même jour, mercredi, le Grand Conseil a voté une loi autorisant les communes à prélever des impôts extraordinaires (Centimes additionnels sur le mobilier).

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers. — Le Cercle des Arts et Métiers, en vue de l'hiver, le Cercle organise une exposition de chouchoute, qui aura lieu, dans les locaux, dimanche 8 décembre.

dimanche à la poste. — En vue de l'expérience faite, l'administration des postes vient de limiter à deux heures l'ouverture des guichets à la poste. En règle générale, ils sont ouverts de 10 h. à midi. A Bulle, de l'arrivée du train, et du départ de la poste de Charmey, le guichet est ouvert de 9 h. à 10 h. et de midi.

concert de dimanche. — Appelons le concert que donnera dimanche soir le Corps de musique de Bulle, avec le concours de Madame Martinet-Hault, cantatrice du grand Théâtre de Genève. Inutile d'insister, l'importance du programme permet de prévoir une salle archi-bondée.

ys-d'Enhaut. — L'autre jour, un des bûcherons travaillant dans la vallée des Fenils (Griesbach), Robert Urweider, âgé d'une cinquantaine d'années, père de famille, a été pris sous une bille et a eu la nuque fracturée en deux endroits, et des contusions au ventre.

ronique du temps et de l'année. — Pour un bel au-

tomne, c'en est un. On le dirait fait sur commande.

Pendant que dans tout le midi le ciel déversait ses écluses des semaines durant, le soleil ne se lassait pas de nous gâter.

Et novembre, novembre lui-même n'a cessé de sourire dans sa vieille barbe givrée, laissant à peine apparaître sur son front quelque pli sévère bientôt effacé, se permettant tout au plus une petite bourrasque ou une gelée, juste de quoi ne pas ressembler au printemps. Aussi, en avons-nous profité! Le bétail a pu, dans les prés, broûter à loisir jusqu'au dernier brin d'herbe. Et le paysan, rassuré en voyant à la grange les tas de foin encore presque intacts, se sent plus courageux pour attendre l'herbe. C'est une rude économie de fourrage.

Mais le bon soleil économise aussi le bois de chauffage. Filtrant à travers les vitres des pauvres chaumières, il a fourni beaucoup plus longtemps qu'on ne l'espérait sa chaleur bienfaisante et... gratuite. Si maintenant la neige et le froid vont régner en maîtres souverains, nous aurions mauvaise grâce de nous plaindre; il nous ont accordé un répit dont nous sommes infiniment reconnaissants.

Da reste, la neige sera la bienvenue; il en faudra, pour l'exploitation des bois dans la montagne. Les mises ne succèdent sans interruption; il n'y avait pas moins de 68 ventes annoncées dans le dernier numéro de la Feuille officielle.

C'est la saison où les poules prennent leurs vacances. Aussi, les œufs se vendent à des prix fous. Quatre œufs pour 60 centimes, c'est cher, d'autant plus qu'on est parfois obligé d'en jeter, et cela arrive fréquemment en ce moment, si fréquemment que la police s'en est mêlée et a fait des œufs gâtés une omelette qui n'avait rien d'appétissant.

Il y a quelques temps, la même police avait prélevé de nombreux échantillons de beurre pour les faire examiner. Aujourd'hui, les résultats de l'analyse permettent de féliciter les honnêtes vendeurs. Aucune falsification n'a été constatée.

Un avantage
du véritable Café de Melt Kathreiner-Kneipp c'est qu'il ne se vend qu'en paquets plombés, ce qui est une garantie contre les imitations, en même temps que cela lui conserve son arôme. Le Café de Melt Kathreiner-Kneipp se distingue essentiellement des autres produits concurrents en ce que par un procédé breveté il renferme le goût et l'arôme du vrai café. Le Kathreiner-Kneipp peut se boire seul, comme il peut aussi s'employer en mélange avec le café dont il relève le goût et il constitue une boisson saine et agréable qui a, en outre, l'avantage d'être très bon marché. Le Café de Melt Kathreiner-Kneipp ne doit pas être confondu avec des produits de moindre valeur vendus sans emballage, ni avec des céréales torréfiées que l'on désigne à tort comme café de maïs.

Les familles GENILLOU et PROGIN expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil qui vient de les frapper par la mort de leur chère et regrettée

ANNA
enlevée à leur affection à l'âge de 30 ans.

dimanche 1^{er} décembre
à 8 h. du soir

Soirée familiale

organisée par la Société française, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle.
Invitation cordiale.
LE COMITÉ.

dimanche 8 décembre
CASSÉE
à l'Auberge du Bry.
Invitation cordiale.
Le tenancier.

Jeune fille
cherche place de suite comme sommelière, dans un établissement de Bulle.
S'adresser au bureau du journal.

Mme Chatton
sage-femme
ne pratique plus jusqu'à nouvel avis, pour cause de santé.

A VENDRE
fauteuil d'emploi, une zither neuve.
S'adresser au bureau du journal.

100,000 cigares
Malgré la hausse encore aux prix vieux

200 Vevey courts	Fr. 1.90
200 R o grande	> 2.45
200 Fiora feu	> 3.10
200 Florida	> 3.60
100 Allemande, petits, fins	> 1.90
100 Tipp Topp, fins de 5 cts.	> 2.90
100 Doris, excellents de 7 cts.	> 3.60 et 3.90
100 Kiel-Cigares de 5 cts.	> 2.90 et 3.20
100 Brisaço fins	> 3. - et 3.30

Jusqu'à nouvel avis n'ajoute gratis à chaque envoi de 10 fr. 50 cigares à titre d'épreuve.
A. Winiger, Oberstrasse, Zurich.

Vente de bois.
Forêt cantonale des Combes: Lundi 2 décembre: 9 stères sapin et 20 grands tas de lattes.
Rendez-vous à 9 heures au Châletet.
L'inspecteur forestier de la Gruyère.

Changement de domicile.
Mesdemoiselles Chabrier, couturières, à Bulle, ont l'honneur d'aviser leur clientèle et le public en général, qu'à partir de ce jour elles ont transféré leur atelier de couture, maison Bernasconi, 2^{ème} étage, rue de la Condémine.
A la même adresse on demande une apprentie.

A LOUER
un logement chez E. Genilloud, rue de Moléson.

On achètera
le jeudi 5 décembre, jour de foire, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, des

Dentiers usagés
et des parties de dentiers.
On ne recevra qu'un seul jour de 9 h. du matin à 6 h. du soir.

Vente de bois.
Forêts du Collège, rière Sorens: mercredi 18 décembre: 270 billons, 40 cartons, 30 tuyaux et 20 tas de branches.
Rendez-vous à 9 1/2 heures aux Fenettes.

dimanche 1^{er} décembre
à l'Auberge de Montbarry
Cassée-Concert.
Invitation cordiale.
Mme BARRAS

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine.
Garantie pure et exempte d'éléments nuisibles.

Chambres meublées
à louer. Prix modérés.
S'adresser à M. E. CASTELLA-EBY, café des Chemins de fer, Bulle.

A louer:
à La Tour, logement de 2 pièces et cuisine. — S'adresser à M. Vital SUDAN.

Grande salle de l'Hôtel des Alpes, Bulle.
Bureau 8 h. — **dimanche 1^{er} décembre 1907.** — Rideau 8 1/2 h.
Concert-Représentation

organisé par le Corps de musique de la ville de Bulle avec le concours de Madame Martinet-Hault, cantatrice du grand Théâtre de Genève, et de quelques Demoiselles.
Direction: M. G. CANIVEZ.
I^{re} PARTIE
Musique et chant.
II^{me} PARTIE
La Gymnastique en chambre
Vaudeville en un acte d'Alex. Bisson.
Personnages: Josaphat, M. V. R. — Dairain, M. M. P. — Veaubrais, M. E. O. — Laplanche, M. E. B. — Juliette, Mlle R. D. — Palombe, Mlle J. P.
PRIX DES PLACES:
Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.
On peut se procurer à l'avance des cartes réservées à l'Hôtel des Alpes.

— St-Nicolas. Noël. Nouvel-An. —
Chez Ch. MOREL, Librairie-Papeterie, à Bulle.
Pour tous les goûts et toutes les bourses.

Jeux de société	Livres d'images	Boîtes de couleurs
Cassettes	Modèles de dessin	Etuils de crayons
Sacs d'école	Modèles à colorier	Boîtes de compas

Boîtes d'occupations et jeux pour enfants.
Portefeuilles-Agenda: Necessaires de voyage: Papeteries
Portemonnaie: Sacs de touristes: Garnitures de bureau
Sacoques pour dames: Cartes à photographies: Buvards et sous-mains.
Albums pour photographes, p. cartes postales, p. dessin, poésies, etc.
Nouveautés pour cadeaux. — Décorations pour arbres de Noël.
Cartes postales fines et ord. pour Noël et Nouvel-An, fantaisies et vues.
Prix très modérés.

PRALINÉS
Dépôt
des marques connues
Kohler, Peter, Nestlé, Cailler, Lindt, Sprüngli, Lucerna, Suchard, Klaus, Frey, Grison, etc.
en qualités toujours très fraîches.
Jolies boîtes de fantaisie
Ravissants articles pour cadeaux.
"MERCURE"
La plus importante des maisons spéciales.

dimanche 8 décembre
CASSÉE
à l'Auberge de l'Union
à SORENS
Invitation cordiale.
FRAGNIÈRE.

A vendre ou à louer
à Broc, au centre du village, une bonne boucherie, d'un rapport assuré, bâtiment neuf, avec grange, écurie, jardin, abattoir, fumoir, eau et lumière électrique, ustensiles de boucherie et de charcuterie. Entrée immédiate.
Pour traiter, s'adresser à M. MAURON Jos., chef de section, à Ependes, et pour voir l'immeuble à M. Louis MAURON, boucher, à Broc.

dimanche 1^{er} décembre
Cassée-Concert
au
Café des Chemins de fer
BULLE
Invitation cordiale.
CASTELLA-EBY

dimanche 1^{er} décembre
CASSÉE
à la Croix-Blanche
à Riaz.
Invitation cordiale.
Pierre Pugin.

dimanche 1^{er} décembre
CASSÉE
à l'Hôtel du Lion-d'Or
à Avry-devant-Pont.
Invitation cordiale.
RIGOLET Th.

dimanche 8 décembre
CASSÉE
au Café du Pont
à BULLE
Invitation cordiale.
F. ZANDALI.

A louer:
deux logements de 3 pièces entièrement remis à neuf.
S'adresser à M. Lucien PASQUIER.

ON DEMANDE
un bon scieur, connaissant le cadre et le circulaire. S'adresser à M. L. DUFOUR père, Les Avants.

Bonne cuisinière
est demandée à l'Hôtel de l'Union à Broc.

dimanche 1^{er} décembre
Cassée-concert
Hôtel du Chamois
BOTTERENS
Invitation cordiale.
Le tenancier: ELTSCHINGER

A l'imprimerie de « la Gruyère »
Travaux d'impression
en tous genres.

Banque Populaire de la Gruyère

A BULLE

(Fondée en 1853)

Nous émettons actuellement et jusqu'à nouvel avis des
Certificats de dépôt d'espèces
nominatifs ou au porteur

à 4 1/4 %

à 3-5 ans fixe, dénonçables aux conditions usuelles de la Banque.

Les titres sont émis pour des montants divisibles par 100 et ne pourront être inférieurs à fr. 500.—

La Direction.

Marque déposée.



POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique

POUR LE BETAIL

de B. MAYOR, vétérinaire et pharm.



Vente en gros : Vve Alf. DELISLE & Co, fab^{re}, Lausanne et A. PANCHAUD, Vevey
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

LA KARLSRUHE

Société mutuelle d'assurance sur la vie.

Karlsruher Lebensversicherung a. G.

Capitaux assurés 734 millions de francs.

Fortune totale 267 millions de francs.

Tous les bénéfices pour les assurés.

Plus ample incontestabilité et non-déchéance des polices
Coassurance pour la libération des primes en cas d'invalidité.

Assurance du risque de guerre sans surprime.

Police universelle.

Représentant : M. H. Lehmann, à Fribourg, Maison Cimma à Pérolles.

Lots

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de **Planfayon**

4376 lots en espèces fr. 60,000.

1^{er} lots de fr. 15,000, 5,000, 1,000, etc.

Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. — On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. — Demandez le tarif.

Les billets sont en vente par le Bureau central, Grand' Rue 31, à Fribourg, ou à l'agence Fleuty, rue Gourgas, Genève, et chez les revendeurs, à Bulle. [1080]

Bicyclettes-Motocyclettes-Motosacoques

PEUGEOT, ADLER et CONDOR.

Pour fin de saison, encore quelques machines à prix réduit.

Jos. Gremaud, mécanicien, Bulle.

LOTTERIE

du Casino-Théâtre
de la Ville de Fribourg.

Gros lot

Fr. 50,000.—

et nombreux autres lots formant un total de

Fr. 75,000.—

Billets à 1 fr.

En vente au Bureau de la loterie, rue du Tir, 6, à Fribourg, auprès des établissements financiers du canton et dans les principaux magasins.

Envoi contre remboursement.

Rabais aux revendeurs.

Voulez-vous éviter les maladies durant l'hiver ? Chaussez-vous chaudement et à bon marché.

Pour cela, achetez vos chaussures au magasin

Th. Sottas-Thalmann, Bulle

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc

le mieux fourni en chaussures d'hiver.

Chaussures de luxe, souliers de travail, socques, chaussons, babouches, snow-boot.

Prix sans concurrence.

La maison se charge des réparations.

Les meilleurs CAFÉS Avry-dev.-Pont.

sont ceux toujours fraîchement grillés chaque semaine.

La livre depuis 80 ct.
Café vert depuis 60 ct.

Vve Louis Treyvaud

38, Grand' Rue, Bulle.

Sur demande le café est moulu gratuitement. [67]

Mercrèdi 11 décembre prochain, la commune d'Avry-dev. Pont exposera en vente par voie de mises publiques, dans la forêt communale du Gibloux, environ 200 mètres cubes de beau bois de commerce préparé.

Rendez-vous des mises devant la forêt, à 9 heures du matin.

Avry dev. Pont, le 25 novembre 1907.

Le Conseil communal.

Vente de bois.

Bouleyres et Sauthaud : Sa-
14 décembre : 300 billons sapin, 50 billons hêtre, 2 billons chêne, 50 carrons, 60 stères hêtre, 10 stères sapin, 5 poteaux chêne et 70 tas de branches.

Rendez-vous, 9 heures, à la Patinoire.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

A louer :

deux logements de 2 chambres et cuisine, eau et lumière, pour personnes tranquilles.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre ou à louer

de suite, pour cause de santé, une boulangerie et épicerie bien achalandée, dans un village de la Basse Gruyère.

S'adresser au bureau du journal.

A la Tannerie du Bry

et à son dépôt de BULLE

Cuir forts suisse et étranger ;
Empignes et peaux diverses.
Prix réduits.

Brasserie du Midi

BULLE

Mme Veuve CURRAT

Tous les lundis, gâteaux au fromage ;
jeudis, choucroute et wienerli ;
samedis, tripes ;
dimanches, civet.

Vin de premier choix.

PENSION-RESTAURANT.

Dimanche 8 décembre

Grande Cassée

Hôtel du Reposoir
Sâles.

Invitation cordiale, Le propriétaire.

On demande pour le 15 décembre ou 1^{er} janvier un bon

Domestique

sachant bien traire. Gage suivant convenance.

S'adresser à M. Charles Ummel, Valavron près La Chaux-de-Fonds.

On demande

une apprentie tailleuse pour messieurs et dames, chez Mme Marie Boshung-Mivroz, Bulle.

On demande

une domestique de toute confiance pour faire un ménage de 3 à 4 personnes et servir dans un petit magasin.

Entrée à volonté.

S'adresser au bureau du journal.

GLASSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.

Chaussures

Wilh. Gräb

Zurich

4 Triftligasse 4

Marchandise
garantie et solide

Catalogue illustré
(contenant 400 articles)
gratuit et franco

entre autre,

articles recommandés :

Souliers forts p. ouvriers	Fr. 7.80
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes	9.40
Bottines élég. avec bouts, à lacer, pour hommes	9.50
Partouties pour dames	2.—
Bottines à lacer, très fortes, pour dames	6.40
Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29	4.40
„ 30 à 35	5.20

Envoi contre remboursement

Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1880.

Vins fins

pour personnes faibles et malades.

Malaga doré	Fr. 1.70 le litre.
„ sup.	2.20
„ vieux	8.20
Malaga sup.	2.— la bout.
„ vieux	3.—
Madère sup.	2.20
„ extra	3.20
Moscatel	2.50
Oporto vieux	3.50
Asti monseux	1.70
Xérès	2.—
„ très vieux	8.50
Marsala	2.20

Liqueurs fines

Cognac vieux	Fr. 2.20 la bout.
„ fin sup.	3.—
„ fine champagne	4.20
Rhum Martinique	2.50
„ Jamaïque	3.—
Kirsch sup.	2.50
„ vieux	8.—

etc., etc.

Se recommande

Francisco RIBES, à Bulle.

Logements à louer

chez Torche, La Tour.

A louer

à Broc, deux chambres meublées et chauffées pour filles qui vont à la fabrique.

S'adresser à Henri Jacquerd, à Broc.

On cherche

une apprentie couturière, chez Mme Castelli, maison Wehner, vis-à-vis du jardin anglais, BULLE.

adiés durant l'hiver ?
nt et à bon marché.

asin
mann, Bulle
Cheval-Blanc

vail, socques, chaussons,
r-boot.
rrence.
réparations.

Avry-dev.-Pont.

ercredi 11 décembre prochain,
mune d'Avry-dev. Pont exposera en
par voie de mises publiques, dans la
commune du Gibloux, environ 200
cubes de beau bois de commerce
ré.

dez-vous des mises devant la forêt,
res du matin.
y dev. Pont, le 25 novembre 1907.
Le Conseil communal.

ente de bois.

ouleyres et Sauthaud : Sa-
écembre : 300 billons sapin, 50 billons
2 billons chêne, 50 carrons, 60 atères
10 stères sapin, 5 poteaux chêne et
de branchés.
dez-vous, 9 heures, à la Patinoire.
L'Inspecteur forestier
de la Gruyère.

A louer :

logements de 2 chambres et cui-
seau et lomière, pour personnes tran-
s.
dresser au bureau du journal.

A vendre ou à louer

ite, pour cause de santé, une *boulan-
e et épicerie* bien achalandée, dans
village de la Basse Gruyère.
dresser au bureau du journal.

la Tannerie du Bry

et à son dépôt de BULLE
rs forts suisse et étranger ;
peignes et peaux diverses.
Prix réduits.

crasserie du Midi

BULLE
M^{me} Veuve CURRAT
les lundis, gâteaux au fromage ;
jeudis, choucroute et vienerlis ;
samedis, tripes ;
dimanches, civet.

Vin de premier choix.

ENSION-RESTAURANT.

Dimanche 8 décembre

rande Cassée

Hôtel du Reposoir
Sâles.

itation cordiale,
Le propriétaire.

demande pour le 15 décembre ou
envier un bon

Domestique

ant bien traire. Gage suivant conve-
nances.
adresser à M. Charles Ummel,
avron près La Chaux-de-Fonds.

On demande

apprentie tailleur pour mes-
sieurs et dames, chez Mme Marie
Schung-Mivroz, Bulle.

On demande

domestique de toute confiance
faire un ménage de 3 à 4 personnes et
travailler dans un petit magasin.
entrée à volonté.
adresser au bureau du journal.

ASSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.



Supplément bimensuel gratuit à LA GRUYÈRE

Abonnements à l'Echo littéraire seul : 1 fr. 50.

LES

24

Enfants martyrs

PAR

JULES MARY.

Cependant Henri de Milberg est maintenant plus maître de lui.

— Etes-vous prête à me répondre ? dit-il.

— Oui.

— Vous n'avez rien à craindre de moi... Je représente ici une chose sacrée : la Justice, qui est égale pour tous, qui frappe sans pitié, c'est vrai, mais qui protège également.

— La justice ! dit-elle, avec une ironie pleine d'amertume, pendant que des allusions lui venaient. La justice est peut-être sur vos lèvres. Elle n'a jamais été et ne sera jamais dans votre cœur...

Et comme il se taisait, ému sans doute par ce reproche, elle ajouta :

— Parlez ! Je suis prête à vous répondre.

Il passa la main sur son front et se recueillit.

— Faites-moi le récit de ce que vous savez ?

Alors très bas, presque d'une voix inintelligible, elle murmura :

— Nous sommes à la veille de la ruine complète. Demain tout sera vendu ici. Le père Violaines avait de l'argent pour nous sauver, mais nous en refusait. Il restait impitoyable, il nous haïssait. Je suis allée pour le supplier de nous prêter ce qu'il nous fallait... Il m'a refusé.

Elle s'arrêta. Elle soupira. La voix était devenue de plus en plus faible.

— Alors ?

— Alors il m'a montré cet argent, dit-elle en cherchant ses mots, mentant, se sacrifiant pour sauver le fils ; pour me donner plus de regrets, il me disait combien de mille francs cet argent représentait. « Et tu n'auras pas un sou, disait-il, pas un sou ! » J'ai été prise de colère... Je me suis précipitée sur l'argent pour y saisir au moins de quoi sauver notre pauvre ferme...

Elle s'arrêta de nouveau. Les forces lui manquaient pour achever le cruel mensonge.

Et le magistrat, surpris, prévoyant ce qu'elle allait dire, ne s'attendant pas à un pareil aveu, la regardait, infiniment troublé.

— Il a voulu défendre son or, et il a pris son couteau.

— Et ensuite...

— Ensuite il m'a frappée... là... près de l'épaule.

— Et vous avez été aveuglée par la colère ?

— Par la colère et aussi parce que je voyais bien, à ses yeux, qui brillaient comme ceux d'une bête sauvage, que si je me laissais faire il me tuerait... Je lui ai mis les mains autour du cou, oui, comme ça, pendant qu'il relevait une deuxième fois son couteau pour frapper. Et j'ai serré si fort, si fort que le couteau est tombé et que lui a perdu l'équilibre... Il s'est écroulé par terre et n'a pas bougé.

« Je n'avais pas voulu le tuer, je n'avais voulu que me défendre, et pourtant il était mort. Alors, j'ai été tellement effrayée que je mesuis évanouie, et croyant que moi aussi j'allais mourir, j'ai crié, j'ai appelé au secours et j'ai cassé une vitre pour attirer l'attention, avec le bruit. Puis, je ne sais plus ce qui s'est passé. On est venu, on m'a secourue. On a dû vous dire le reste.

Elle s'arrêta, reprit, les coudes sur la table, la posture qu'elle avait tout à l'heure quand le juge était entré, cacha sa tête éplorée dans ses deux mains et resta ainsi.

Henri de Milberg gardait le silence.

Était-ce donc vrai, ce qu'elle avait raconté-là ? Cela s'accordait avec les prévisions de Blaise, tout à l'heure. La pauvre femme n'était pas capable d'un crime. Mais, attaquée, elle s'était défendue.

Alors elle avait tué ? Certes, le récit qu'elle venait de faire était très simple. Il n'y avait là rien d'in vraisemblable. Et pourtant le magistrat sentait des doutes l'envahir...

Il avait remarqué les hésitations de Marie-Thérèse. Ces hésitations ne venaient pas de ce qu'elle n'osait raconter son crime, mais bien plutôt de ce qu'elle se voyait prise au dépourvu.

L'instinct disait au magistrat qu'on le trompait ; mais ce pressentiment n'éclatait pas en lui bien clairement ; cela n'avait pas cette idée même ; cela restait vague, indéfini, comme un doute obscur, très lointain encore.

Car il y avait bien des raisons pour que ce récit fût vrai et le crime bien réellement commis par elle.

La misère prochaine ! La menace du lendemain ! La haine amassée depuis vingt ans et qui séparait le paysan de cette femme ! La méprisante ironie du vieux, se servant de son or pour augmenter les regrets de sa belle-fille. Tout cela était sinon autant d'excuses, du moins comme autant d'explications du meurtre ! En outre, cette question, dressée dans son esprit comme un problème... « Si Marie-Thérèse n'avait pas été coupable, pourquoi se fût-elle accusée ? »

A tout cela vient se mêler le souvenir de l'observation qu'il a faite lui-même sur le cadavre.

Il lui a paru que Violaines avait été étranglé par une main d'homme.

Ce n'était donc pas Marie-Thérèse !... Alors qui ? Jean Violaines, son mari, peut-être ? Le fils tuant le père pour une question d'argent. C'était un forfait horrible, certes, mais qui n'est pas, dans les campagnes reculées, arriérées, aussi rare qu'on pourrait le penser.

Était-il possible que ce fût Jean Violaines ? Il dormait profondément. Les domestiques l'avaient réveillé. Et c'était un homme doux et bon, adoré autour de lui !... Mais Marie-Thérèse aussi était douce et bonne, universellement aimée ? Et pourtant, elle s'accusait.

Le magistrat se perdait un peu dans tous ces redoutables problèmes. Et il attendait avec impatience l'arrivée du docteur, qui allait sans doute préciser ses observations et guider son enquête. Il n'attendit pas longtemps.

La voiture conduite par Valentin entra presque au même moment dans la cour, et le docteur pénétrait dans la cuisine et serrait la main du magistrat.

Le docteur était un jeune médecin à l'œil intelligent et rieur, au visage doux, souriant et un peu moqueur. Pour l'instant il était très grave et même un peu inquiet de la mission à lui confiée, pour la première fois de sa carrière ; la mission de guider la justice et d'empêcher une erreur possible.

Accompagné du médecin, le magistrat retourna dans la maison du père Violaines. Il s'était fait précéder de Marie-Thérèse.

Celle-ci obéissait machinalement, marchant comme en rêve.

Le docteur, aidé par un des domestiques qui gardaient la maison, ainsi que Milberg en avait donné l'ordre, déshabilla le cadavre, l'examina scrupuleusement.

— Il y a eu lutte, dit-il, et même lutte assez longue, car il existe des contusions sur différentes parties du corps. En outre, regardez les ongles. Plusieurs sont recourbés, cassés, comme après de violents efforts, et tout saignants. Malheureusement ce vieillard était attaqué par une sorte de colosse, à en juger par la largeur de la main qui a serré le cou.

— Un colosse ? Un homme ou une femme ? interrogea Milberg, en regardant Marie-Thérèse.

Le docteur parut surpris de cette question.

— Mais un homme, un homme très robuste...

— Veuillez regarder les mains de cette femme...

Le docteur s'exécuta.

— Ce ne peut être elle, n'est-ce pas, qui a étranglé ce vieillard ?

— Assurément non, fit le médecin, et sans aucun doute encore... Elle est peut-être complice, — je l'ignore, — mais j'affirme qu'elle n'est pas l'auteur direct de ce meurtre.

Le procureur de la République inclina la tête. L'opinion du médecin concordait avec la sienne.

— Ce n'est pas tout, dit-il, cette femme a été blessée...

— Ah!

— Veuillez examiner sa blessure, qui est insignifiante, et me transmettre vos observations.

Le docteur se livra à un nouvel examen. Marie-Thérèse, toujours machinalement, ne vivant pas, vraiment, se prêtait à tout ce qu'on exigeait d'elle. Le médecin enleva délicatement le bandage posé par Jean Violaines tout à l'heure, et découvrit l'épaule et le sein.

— Peu grave, en effet, dit-il, absolument bénigne... C'est un coup de couteau porté de haut en bas... et qui a été amorti par le bouton en acier qui se trouve en haut du corsage... Voici l'éraflure.

— De haut en bas? répéta le procureur de la République.

— Oui.

— Vous en êtes sûr?

Le jeune médecin fit un sursaut et tout à la fois souriant et sérieux.

— Je vous prie de croire que je n'affirme jamais rien dont je ne sois absolument sûr... Du reste, si vous voulez examiner avec moi la plaie.

— Non, c'est inutile.

Le magistrat se promenait, agité.

Il y eut quelques secondes de silence. Le médecin pensait la blessure et replaçait le bandage d'une main légère et experte.

Marie-Thérèse, très pâle, ne semblait rien entendre, rien comprendre, et d'un œil égaré, vide de pensées les regardait alternativement.

— Docteur, fit tout à coup Milberg, je vous prie de réfléchir avant de répondre à la grave question que je vais vous poser.

— Dites, monsieur, fit le médecin sans se retourner.

Il rattachait les bandes avec des épingles à ce moment.

— La blessure de cette femme peut-elle avoir été faite par l'homme que voici?

Et il désignait le cadavre.

Le médecin resta quelques minutes silencieux.

Mais le père Violaines, nous l'avons dit, était très petit, Marie-Thérèse était, au contraire, très grande.

Le doute, l'hésitation n'était guère possible.

— Non, dit-il.

— C'est bien, dit le magistrat. Pouvez-vous rester quelques minutes encore, car sans nul doute j'aurai besoin de vous tout à l'heure?

Je suis à votre disposition, monsieur, dit le médecin.

Et il sortit dans la cour, en roulant une cigarette.

— Vous avez entendu, madame? dit le procureur.

Elle fit un signe affirmatif. Elle n'avait pas la force de parler.

— Non seulement il est impossible que ce soit vous qui ayez assassiné Violaines, mais il est impossible également que ce soit Violaines qui vous ait frappée...

Elle ne répondit rien. Elle avait la tête baissée, les yeux clos.

— D'où vient, dès lors le récit que vous m'avez fait?

— J'ai dit la vérité, fit-elle doucement.

— Non, vous avez menti. Et pourquoi? La vérité, que vous n'osez dire, est donc bien effroyable. Certes, elle l'était et plus encore pour lui que pour elle!

Milberg sentait autour de lui l'obscurité s'é-

paissir en quelque sorte, mais les obstacles surexaltaient son esprit au lieu de le décourager.

Marie-Thérèse n'était pas coupable, et puisqu'elle avait voulu assumer sur elle toute la responsabilité du meurtre de son beau-père, c'est qu'elle connaissait le coupable.

Cela, pensait le magistrat, c'était l'évidence même.

Et ce fut sur cette pensée qu'il reprit son interrogatoire.

— Vous persistez à ne point vouloir me dire pourquoi vous vous êtes accusée d'un meurtre que vous n'avez pas commis?...

— J'ai dit la vérité, répétait-elle obstinément.

— Si vous vous accusez, c'est que vous connaissez le coupable.

— Il n'y en a pas d'autre que moi.

— Vous voulez éloigner de lui le châtement.

— Le châtement, c'est moi qui l'ai mérité.

— En agissant ainsi, il faut donc, — poursuivait le magistrat déduisant la logique de sa pensée, — il faut donc que le vrai coupable vous soit cher? il faut que ce soit un de vos amis? il faut que ce soit de votre famille, peut-être?

A chaque mot, elle tressaillait. Comme il la torturait!... Ah! l'effroyable vérité, quand il la connaîtrait, si elle était obligée de la lui révéler, ce serait lui qui la repousserait de toute son épouvante, de toute son horreur!

Et le magistrat, achevant:

— Votre mari, sans doute?

Elle relève la tête, indignée:

— Mon mari est le plus doux et le plus loyal des hommes.

— Vous êtes menacés de la misère... La misère est féconde en mauvais conseils... Entre le père et le fils, c'était une haine connue.

— Une haine qui était au cœur du père seulement, et que le fils ne partageait pas. Jamais mon mari n'a manqué, en ma présence du moins, au respect qu'il devait à son père. Et lorsqu'il me parlait de de cette haine qui éloignait le vieillard de notre foyer, il le faisait avec des larmes dans les yeux.

Et plus bas:

— Et puis, monsieur, savez-vous bien que c'est d'un parricide que vous parlez? Un parricide, monsieur... Réfléchissez donc!

Et elle frémit jusqu'au fond d'elle-même, car elle pense que le parricide a été commis; un fils n'a-t-il pas frappé sa mère?

Barouille n'a-t-il pas failli tuer Marie-Thérèse?

— Si vous persistez à me cacher la vérité, je vais interroger votre mari et je serai obligé de vous mettre tous les deux en état d'arrestation. Voilà ce que vous aurez gagné à votre inexplicable silence.

— Jean n'aura pas de peine à se disculper, dit-elle fièrement, et vous serez bien forcé de reconnaître qu'il est innocent.

— Je vais donc le faire venir.

Le magistrat donna quelques ordres à Blaise.

Presque aussitôt le fermier entra. Blaise avait, sur l'ordre de Milberg également ramené le médecin qui fumait cigarettes sur cigarettes dans la cour.

— Votre femme s'accuse de ce meurtre! dit Milberg.

Jean ne répondit rien. Il n'était pas loin de penser — nous avons expliqué pourquoi — que sa femme, en effet, pouvait être coupable.

— Nous lui avons prouvé qu'elle s'accusait de gaieté de cœur; pour sauver le meurtrier... qu'elle connaît sans doute... mais dont elle persiste à nous taire le nom...

Jean Violaines, soulagé, respira profondément. Sa femme était innocente! De grosses larmes vinrent à ses bons yeux d'être inoffensif et doux. Et il regarda Marie-Thérèse avec tendresse.

Puis tout à coup cette pensée inquiétante:

— Elle s'était accusée! pourquoi!

Et il va la questionner à son tour, quand Milberg lui impose silence d'un geste, et dit:

— Le meurtrier qu'elle essaye ainsi de sauver, ce ne peut être que vous!

Jean, ébahi, regarde le magistrat sans rien répondre.

Puis offusqué, indigné, ne comprenant pas comment une pareille pensée peut venir à un homme:

— Mais, monsieur, vous ne savez donc pas?... c'est mon père!

Cela lui semblait monstrueux d'être ainsi soupçonné.

Le juge dut lui faire comprendre pourquoi ces soupçons lui étaient venus. Il rétablit, selon ses observations, une scène du crime où Violaines aurait demandé à son père de lui venir en aide. Et le père refusant, Violaines se serait laissé emporter jusqu'à la folie du meurtre. Alors Marie-Thérèse, sans doute, n'avait pu assister à cette scélératesse sans indignation et sans révolte. Elle avait voulu probablement intervenir, pour empêcher son mari d'aller jusqu'au bout et dans la bagarre, Jean furieux l'avait frappée, elle aussi.

Mais le fermier écoutait cela avec effarement.

Et il répétait la même phrase tout le temps, pour sa défense:

— Il faut être fou pour inventer des sornettes pareilles!

Le docteur Moreau vint prendre la main de Jean Violaines qui, étonné, se laissa faire. Le médecin examinait sa main.

Il fit un signe négatif au magistrat; Milberg, cependant, répondant à ce signe, lui montrant le cadavre.

Alors, s'adressant au fermier:

— Votre père a été étranglé, et les traces des doigts de l'assassin sont restées sur la gorge. Approchez-vous du cadavre et placez votre main autour du cou de la victime, en suivant les indications que vous donnera le docteur.

Jean se révolta. Cela lui semblait une profanation.

— Vous refusez? Que redoutez-vous?

Et le magistrat se rapprochait de lui et ne le quittait pas des yeux. Jean comprit que c'était une preuve que l'on cherchait. S'il hésitait à la donner, il paraîtrait coupable.

Il fit quelques pas, s'agenouilla devant le cadavre.

— Voici ma main, monsieur, dit-il au docteur faites-en ce que vous voudrez. Mais que ce ne soit pas long, n'est-ce pas? Il me semble, voyez-vous, que je manque de respect à un mort.

Sa main était courte, aux gros doigts noueux. Elle ne couvrait pas les traces restées visibles sur la peau tirillée et ridée du vieux.

Ce n'était pas cette main-là qui avait commis le crime.

La conviction du magistrat était faite maintenant.

C'est bien, dit-il, retirez-vous! Le fermier sortit en chancelant. Son émotion était grande. Il essuya avec la manche de sa blouse, de la sueur qui coulait sur son front. Il regarda sa femme en sortant — sa femme silencieuse.

— Et Marie-Thérèse? Est-ce que vous la reprenez?

— J'ai encore besoin d'elle.

Le docteur s'éloigna également. De nouveau Milberg et Marie-Thérèse restèrent seuls. La pauvre femme, abîmée, ne s'en apercevait pas.

Milberg lui dit rudement:

— Le nom du meurtrier!

Elle tressaillit, comme brusquement réveillée, mais se tut.

— J'interrogerai donc tous les gens de la ferme l'un après l'autre. Et je vais commencer par le vagabond auquel il paraît que vous donnez asile depuis plusieurs jours.

UN MARTYRE

Il y a héroïsme et héroïsme. Il y a l'héroïsme à panache qui tombe glorifié et l'héroïsme obscur que l'on méconnaît à moins qu'on ne le vilipende. Le récit d'une tragédie véritablement atroce dont je viens d'être, six mois durant, l'impuissant témoin, prouvera que la seconde forme, plus encore que la première, exige une étonnante grandeur d'âme :

Vers la fin de l'année de l'Exposition, vint s'établir au-dessus de mon appartement un ménage de jeunes gens, qui, nouvellement mariés, avaient risqué leur petit pécule dans une entreprise plus ou moins artistique de la célèbre foire, et s'étaient, disait-on, retirés de là à peu près privés de ressources.

Cependant, leur humeur ne paraissait pas avoir trop souffert de cet incident. Ils s'aimaient manifestement comme deux gentils fous qu'ils étaient ; à telle enseigne que la concierge de la maison leur reprocha de ne pouvoir monter au quatrième étage sans s'arrêter à s'embrasser deux ou trois fois en chemin.

Leur roman m'intéressa. Je n'eus aucune difficulté à faire leur connaissance, et j'appris ainsi que lui s'appelait... mettons André ; elle, Gabrielle ; qu'ils s'étaient mariés tous deux l'automne précédent, réalisaient l'idéal du plus que parfait ménage, et se moquaient de la richesse pourvu qu'ils pussent s'aimer tout leur saoul pendant la plus longue vie possible.

Je ne tardai pas à être des familiers de ce charmant intérieur. Même on me demanda comme parrain lorsque nos tourtereaux se payèrent le luxe d'une fillette à laquelle nous donnâmes le nom de Suzanne. Et si j'emploie ici le mot luxe, ce n'est pas à l'aventure, la situation pécuniaire de mes nouveaux amis ne justifiant guère, hélas ! ce que les gens sérieux eussent appelé de l'imprévoyance.

André avait cependant trouvé un emploi, à la vérité peu reluisant : Douze heures chaque jour, il devait effectuer des recouvrements pour le compte d'une administration d'épargne, grimper des centaines d'étages, faire le pied de grue par tous les temps devant les immeubles où demeuraient les débiteurs récalcitrants, se livrer enfin à un métier mal fait pour anoblir les sentiments de l'âme.

Mais quelle fête quotidienne lorsque, fourbu, crotté, il rentrait dans son humble logis ! Gabrielle riait, la petite Suzanne riait, André riait. On s'embrassait les uns les autres à bec-que-veux-tu. Rotschild lui-même eût envié ce bonheur immense !

Un jour, Gabrielle descendit chez moi, hors d'elle-même :

— « Vous ne devinez pas de qui j'ai reçu tantôt la visite ?... D'un monsieur qui voulait nous assurer sur la vie !... Il fallait entendre ses arguments : Votre mari paraît d'une faible constitution ; un malheur est vite arrivé, et patati, et patata... J'ai mis cet oiseau de mauvais augure à la porte... Car, moi, je n'ai pas besoin d'être assurée... Savez-vous ce que je ferais si André mourait ?... Je mourrais aussi, en emmenant ma fille : voilà ! »

Et, disant ces mots, elle fixait sur moi ses deux grands yeux clairs. Je sentis qu'elle ne mentait pas.

Hélas !... Certain soir du mois d'avril dernier, André rentra indisposé, souffrant d'un point de côté qui le tracassait déjà depuis des semaines, et se plaignant pour la première fois d'une toux d'apparence nerveuse que je n'avais pas été, quant à moi, sans remarquer déjà.

— « Il faut aller voir le médecin ! » déclara Gabrielle.

André ne discutait jamais un désir de sa femme. Le lendemain, il prit un congé afin de consulter.

Elle trembla si visiblement qu'il s'en aperçut. Ses doigts convulsés se portèrent à sa bouche comme pour en retenir le cri d'épouvante.

— Ah ! ah ! dit-il en riant, voilà une émotion étrange !

Il riait. Elle voyait cela !

Elle reprit des forces. Elle voulait empêcher la comparaison de Barouille.

— Ce vagabond ne peut être le coupable.

— Qu'en savez-vous ?

— C'est un ami de notre berger, et celui-ci est un gentil et honnête garçon.

— Qu'est-ce que cela prouve ?

— Je vous assure, dit-elle, égarée, que ce ne peut-être lui !... Il est bien inutile que vous l'interrogiez... Du reste, je crois savoir qu'il devait partir dans l'après-midi, vers le soir. Et fort probablement il a quitté la ferme... avant le crime.

Elle songeait que Barouille avait dû s'enfuir, ne sachant pas qu'il avait cherché une retraite dans la bergerie.

— Cet homme n'a pas quitté la ferme et je le fais garder avec soin.

— C'est un homme sans défense que vos soupçons vont troubler beaucoup. Les pauvres gens sont faciles à émouvoir et l'émotion ressemble bien souvent à la culpabilité.

— Vous paraissent lui porter un bien grand intérêt ?

— Je ne le connais pas. Je suis sûre qu'en l'accusant, la justice se trompe. Et je voudrais vous épargner une erreur.

— Vous ne l'avez jamais vu avant son séjour ici ?...

— Jamais...

— Il est absolument étranger pour vous ?

— Un étranger ! dit-elle d'une voix sourde.

— Peu vous importe donc ce qui va se passer ?

— Un étranger, répète-t-elle, oui, puisque jamais, non, jamais, il ne s'était trouvé sur mon chemin, et pourtant...

— Pourtant ? demande-t-il, devinant quelque confidence.

— Si je cherche à le sauver, il faut bien que j'aie des raisons pour cela, n'est-ce pas ?

— Vous l'avouez ?

— Oui, je l'avoue... et des raisons que vous comprendrez, vous, plus que tout autre... Si je le défends, ce garçon, c'est parce que je le vois seul... Charlot, notre berger, le connaît... Il m'a dit que son camarade était un enfant abandonné, comme lui n'ayant jamais été élevé, ni par son père, ni par sa mère, livré aux soins de l'Assistance publique dès le lendemain de sa naissance... Alors je me dis que cet abandonné doit être plus malheureux que les autres, et que ce n'est pas une raison parce que sa vie est solitaire et livrée à tous les hasards, pour qu'on le traite en criminel, sans ménagements pour lui... Et si je me dis tout cela, monsieur de Milberg...

Elle s'arrête, se rapproche du magistrat et continue plus bas encore, mais presque cette fois sur un ton de menace :

— Si je me dis tout cela, c'est que je me souviens, voyez-vous. Je me souviens qu'un jour j'ai eu un enfant... que j'aurais bien aimé si des hommes sans pitié n'étaient venus et ne me l'avaient pris. Je me souviens que cet enfant a dû vivre dans le malheur, dans l'isolement. J'ai peur qu'il n'ait maudit bien des fois sa mère qui peut-être était innocente comme je l'ai été... Ce souvenir-là je l'ai gardé dans mon cœur toute ma vie... Et je suis la seule, sans doute, n'est-ce pas, monsieur de Milberg.

Il comprenait trop bien les allusions. Il était troublé.

— Je ne sais ce que vous voulez dire !... bégaya-t-il.

— Allons donc ! Vous devinez admirablement, au contraire. Je n'avais pas mérité le sort qui

m'attendait. Je ne vous demandais certes pas d'être votre femme, au temps où vous m'aimiez. Je n'avais pas tant d'ambition ; vous auriez pu croire que c'était chez moi une idée préconçue. Mais j'avais du moins, ayant commis la faute, le droit d'être mère. Et je pourrais aujourd'hui vous demander compte de mon enfant.

Il eut un geste d'impatience. Il finit même par dire :

— Ce sont des histoires anciennes. Tout cela ne vous a pas empêchée de vous marier et d'être heureuse.

— Qu'en savez-vous ?

Il haussa les épaules.

— Je suppose que, depuis près de vingt ans, vous ne passez pas vos nuits à pleurer ?

— Vous vous trompez, je pleure souvent.

Il voulut faire le galant, gêné par le regard de la pauvre femme.

— Vos larmes n'ont pas altéré la fraîcheur de votre visage.

Mais elle lui imposa silence.

— Taisez-vous... Ainsi, vous n'avez pas eu de remords, vous ?

Il ne répondit pas et fit mine de détourner la tête, fort ennuyé.

— Ah ! le malheureux ! le malheureux ! s'il savait ! murmura-t-elle.

— En somme, fit-il impatienté, où voulez-vous en venir ? On dirait que vous désirez m'empêcher d'interroger le vagabond qui dort dans votre bergerie ? Dans quel but ? Quelle est votre pensée ?

— Je vous en prie, en effet.

— Je ne puis écouter votre prière. Cet homme est innocent ou coupable. Innocent, qu'a-t-il à redouter de la justice ? Coupable pourquoi voudriez-vous le soustraire au châtement ?

— Je vous en prie, redit-elle, au dernier degré d'une surexcitation suprême.

— Non.

— Une dernière fois.

— Non.

— Ah ! vous en serez cruellement puni.

— Puni parce que j'aurai fait mon devoir.

— Puni plus effroyablement qu'un homme l'aura jamais été.

Il eut une seconde d'inquiétude.

Elle parlait avec une si froide assurance ! Il y avait dans ses paroles une menace si certaine qu'il s'en effrayait à la fin.

Mais que pouvait-elle contre lui ?... Et la terrible vérité qui la terrassera tout à l'heure, il ne lui était pas possible de la deviner.

— Vienne donc la punition dit-il avec ironie, je l'attends.

Elle mit la main sur ses yeux avec un geste de folie, comme pour ne rien voir de ce qui allait se passer.

Milberg appela Blaise.

— Allez me chercher le vagabond qui est couché dans la bergerie !

Blaise partit... La fermière vint alors au magistrat et d'un ton singulier :

— Henri, vous vous souvenez bien de mon nom n'est-ce pas ? de ce gentil nom que vous prononciez si doucement autrefois ?

— Vous vous appelez Marie-Thérèse, dit-il avec froideur, croyant qu'avec ses anciennes amours, elle allait essayer de l'attendrir.

— Oui, Marie-Thérèse. Mais bien que je sois une fille abandonnée, on m'avait donné un nom... Vous le connaissez ?

— Je ne me souviens plus.

— Je m'appelle Marie-Thérèse Barouille.

— C'est vrai. Je me rappelle maintenant.

— Ne l'oubliez plus.

— Pourquoi ?

— Ne l'oubliez plus ! vous dis-je.

(A suivre.)

Je l'arrêtai le soir, au moment où il rentrait, vers l'heure habituelle :

— « Eh bien, questionnai-je, vous avez vu un docteur ? »

— « J'en ai vu quatre ! »

— « Quatre... Et que vous ont-ils dit ? »

— « Que je suis fichu... Phtisie évoluée à petit bruit... Troisième période... C'est six mois au plus... et bonsoir ! »

Je demeurai consterné :

— « Ne vous alarmez pas encore, crus-je devoir alléguer... Les médecins peuvent se tromper... En tout cas, ménagez votre femme ! »

Il hocha douloureusement la tête :

— « Vous savez comme moi, sans doute, qu'elle se suiciderait si je disparaissais ?... »

— « Elle me l'a dit ! »

— « Et vous le croyez ?... »

— « Je le crois. »

Le malheureux m'attira sous le bec de gaz de l'escalier qui éclairait seul cette scène inoubliable. et, me serrant les mains à les briser :

— « Je ne veux pas, entendez-vous, que Gabrielle meure !... Je veux qu'elle vive pour sa fille et pour son propre bonheur... A son âge, on ne meurt pas... On se console et l'on se remarie ; mais il faut pour cela que le disparu ne laisse pas de regrets... Je ne laisserai pas de regrets ! »

Il gravit rapidement les marches, me laissant glacée...

Deux heures plus tard, je montai chez mes voisins, comme j'en avais l'habitude. Rien ne paraissait changé à leur train de vie. Gabrielle plaisantait « cet âne de médecin » qui avait dit à son mari : « Buvez du lait, et ne vous tracassez pas, ce n'est rien du tout ! » comme si le lait remplaçait le roastbeef !

— « Et puis, tiens, mange, mon gros loup ! » conclut l'espiègle petite femme en présentant à son mari une tranche de bœuf saignant.

André repoussa maussadement l'assiette :

« — Je n'ai pas faim, fit-il. N'insiste pas ; tu m'ennuies ! »

— « Fi ! le vilain !... Embrassez votre fille, méchant papa, pour vous remettre de bonne humeur ! »

André s'exécuta avec un geste d'impatience... Une larme perla alors aux cils de Gabrielle... Pauvre petite !

Ce soir fut le dernier que je passai chez mes voisins.

Dès lors, en effet, leur ménage, si uni jusque-là, subit une transformation profonde qui commandait la discrétion. Sans que personne s'expliquât le changement de caractère d'André, celui-ci devint d'abord irascible, puis violent. Gabrielle se montrait souvent les yeux rougis, et une fois ou deux, en confidence, elle m'avoua en sanglotant « qu'on lui avait changé son André, et qu'il fallait trois ans de ménage pour apprendre à connaître un homme ».

Cruellement, je cherchai à savoir quelle était la profondeur de la blessure de cette âme meurtrie :

— « Vous l'aimez moins ? » questionnai-je.

— « Beaucoup moins ! » affirma-t-elle péremptoirement.

C'était atroce !

Enfin, la semaine dernière, au milieu de la nuit, Gabrielle, plutôt émue que bouleversée, vint frapper à ma porte.

— « Il passe !... venez vite ! » demanda-t-elle.

Il passait, en effet, tout blanc sur un lit également blanc dont ses poings martelaient le bois comme un rappel de colère.

— « Ce qu'il nous en aura fait voir ! » murmura la jeune épouse à mon oreille, tandis qu'André fermait obstinément les yeux.

Mon cœur bondissait de révolte... Je profitai d'un moment où Gabrielle était passée dans la pièce à côté pour saisir les mains du moribond, et, perdant moi-même la notion des responsabilités :

— « André ! André ! fis-je d'un ton de reproche... Et votre femme ? »

Il tourna lentement la tête vers moi, laissa filtrer à travers les paupières un regard vitreux, puis, ébauchant un sourire amer :

— « Je suis un fameux comédien, n'est-ce pas ? »

— « Mais, objectai-je, hors de moi, vous la torturez ! »

« Mieux vaut la torture de six mois que la torture d'une vie... Gabrielle... Suzanne... Je les adore. Ne leur dites jamais, jamais... »

Il eut un profond soupir. Il n'était plus.

...Trois mois ont passé sur l'achèvement du drame... Gabrielle délivrée de son tyran, recommence à sourire à l'existence... Je respecterai la volonté du martyr : Ma jeune amie ne saura pas de quel e abnégation est fait son droit de vivre... Plaise au ciel que ce récit ne lui tombe jamais sous les yeux, cela dépasserait les bornes de l'horreur.

RENÉ GROUË.



De tout un peu.

Les genoux couronnés.

Quand votre cheval s'est couronné, c'est-à-dire est tombé sur les genoux, vous allez ordinairement chercher une de ces drogues que les charlatans préconisent à coup de grosse caisse. Mieux vaut s'en tenir aux remèdes simples que voici :

Quand le poil du genou est seulement enlevé, on se borne à appliquer deux ou trois fois par jour, dans le sens du poil, une pâte semi-liquide composée d'huile d'olives et de charbon de bois finement pilé.

Mais lorsque la plaie est plus profonde on la nettoie d'abord très soigneusement à l'eau chaude pour en extraire toutes les saletés qui pourraient s'y être logées. Puis, on enlève, à l'aide de ciseaux, les parties pantelantes et l'on procède à la désinfection de la plaie.

Comme solution antiseptique, on emploie la liqueur Van Swieten dont on imbibe un morceau d'ouate qui est pressé à diverses reprises sur le genou. Avec de la ouate sèche, on éponge ensuite le liquide qui reste à la surface de la plaie qu'on recouvre de naphтол camphré.

Il ne reste plus qu'à placer sur le genou un emplâtre d'une quinzaine de centimètre carrés de surface, formé de cinq à six épaisseurs de gaz iodoformée, et, par dessus, d'une couche de ouate hydrophile.

Pour maintenir le tout en place, on enveloppe tout le genou d'une large couche de ouate sur laquelle on enroule une bande de toile ayant bouilli, on met, en haut et en bas du pansement, une attache de coton, enfin on fixe une genouillère sur l'ensemble.

Après une huitaine de jours, on enlève l'appareil, en ayant soin de laisser en place le pansement qui a pu coller. S'il y a eu formation de pus, on tamponne les parties adhérentes à l'eau tiède pour les décoller, on lave de nouveau avec de la liqueur de Van Swieten, et, après avoir saupoudré la plaie à l'iodoforme, on replace un appareil semblable au premier.

Quand on a renouvelé le pansement tous les huit jours, au bout de 25 jours environ il s'est formé une croûte dont il faut attendre la chute.

Au moyen de ce traitement, vous obtenez une peau nouvelle ou une couche de tissus fibreux. Si des poils repoussent il faut les agglutiner de haut en bas, au moyen du mélange d'huile et de charbon que nous avons indiqué plus haut ; mais si les poils ne repoussent pas, c'est que leurs racines ont été détruites : il serait alors aussi impossible d'en obtenir que de faire saigner une pierre.

Est-ce à dire que, si le poil repousse, il ne

reste aucune trace de la blessure ? Généralement les poils changent de direction, sinon de couleur ; mais bien souvent le genou reprend peu à peu sa physionomie normale, sur'out si, après la cicatrisation, on le touche journellement pour résorber l'engorgement qui reste au niveau de l'articulation.



POÉSIE.

Une joie maternelle.

Ses dents de lait ! une... deux... c'est un charme !
J'ai, mon enfant, versé plus d'une larme
Quand j'en voyais baigner tes beaux yeux bleus...
Mais les voilà, je les sens toutes deux.

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents.
De mon plaisir je refuse en échange
Parures d'or, couples de diamants.

Je les verrai briller dans ton sourire,
Lorsque le soir ma chanssonnette attire
Sur ton berceau sommeils, songes légers,
Rêves du ciel, hélas ! si passagers !

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents.
De mon plaisir je refuse en échange
Parures d'or, couples de diamants.

N'abuse pas pourtant de ta puissance.
Si tu trompais ma douce confiance,
Si de ces dents... adieu lait de mon sein ;
Pour te punir, tu mangerais du pain.

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents.
De mon plaisir je refuse en échange
Parures d'or, couples de diamants.

Ces jeunes dents et leur temps éphémère
Te laisseront, laisseront à ta mère
Un souvenir religieux et doux
D'humble bonheur bercé sur mes genoux.

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents
De mon plaisir je refuse en échange
Parures d'or, couples de diamants.

Tu grandiras : la bonté, la sagesse
Bientôt viendront t'embellir la jeunesse
Et prévenir pour toi cet autre temps
Où, comme avis, Dieu donne encore des dents.

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents
De mon plaisir je refuse en échange
Parure d'or, couples de diamants.

L. BORNET.



Le coin de la ménagère.

Cuisine.

Confiture de noix. — A la Madeleine, la noix est pleine.

On prend de petites noix non arrivées à maturité. Pour les reconnaître, il faut essayer de les traverser avec une grande aiguille et que le bois ne soit pas encore formé. On pèle légèrement la superficie de l'écorce verte, puis on pique chaque noix en tout sens pour les faire dégorger. Ainsi préparées, on les jette dans l'eau froide, on les y laisse pendant neuf jours en changeant d'eau soir et matin. Ensuite, on les fait blanchir dans l'eau bouillante, on les laisse égoutter 12 heures, on les jette dans le sirop et on laisse bouillir le tout 35 minutes !

Il ne reste plus alors qu'à les retirer de la bassine et à les placer dans des pots bien recouvertes de sirop. Cette confiture peut s'employer comme dessert, mais elle est surtout bonne contre les coliques.